# Editorial

Autor(en): **A.W.K.**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer**

Band (Jahr): **3 (1964-1965)**

Heft 13

PDF erstellt am: **23.05.2024**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

# LE COURRIER SUISSE

**Publié sous les auspices de la Conférence des Présidents et Délégués des Sociétés Suisses de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg**

**3me Année - N° 13 - Décembre 1964**


**Le COURRIER SUISSE souhaite à ses lecteurs un Joyeux Noël et leur exprime ses Meilleurs Vœux pour l'An Nouveau.**

## EDITORIAL

Nous nous apprêtons une fois de plus à faire le saut d'une année à l'autre, et c'est devenu un sport d'un genre nouveau, tellement il y a d'obstacles à franchir en un minimum de temps, sans compter la surexcitation qui est de mise durant cette période. Il vaut donc mieux en cette fin d'année tenir des propos aérés et les récents Jeux olympiques de Tokio, en nous limitant à la Suisse, nous en donnent l'occasion. Le Baron de Coubertin, fondateur des J.O. modernes, aimait à rappeler aux participants que l'essentiel n'était pas de gagner des médailles, mais de participer aux Jeux. Ce dont on ne se souvient guère, c'est de sa prise de position très ferme contre toute participation féminine. Or dans l'équipe suisse de dressage, il y avait une charmante écuyère qui ne contribua pas peu à la victoire de l'équipe. Qu'en penseront les adversaires du suffrage féminin ?

Ce qui s'est produit en judo vaut la peine d'une mention. Eric Haenni est allé à Tokio aux frais du C.O.S., lequel ne portait pas une attention particulière à ce sport nouveau, ajouté à la liste déjà longue à seule fin de plaire aux Japonnais. Mais Haenni, travailleur indépendant, subissait un manque à gagner d'un mois. Une collecte organisée dans son Jura bernois lui permit de partir sans se faire du souci pour sa famille. Beau geste de solidarité mettant une fois de plus en lumière la vanité de l'amateurisme pur mais qui a permis l'obtention d'une distinction simplement parce que l'on a fait confiance à la ténacité d'un solitaire.

Passons à l'aviron qui vit le succès du Skiff-man Kottmann, qu'un sort cruel frappa dès son retour en Suisse. Participant à un cours de répétition comme homme-grenouille, il s'est noyé dans le Rhin. Il aurait pu tout aussi bien succomber sous les balles d'un assassin en accomplissant sa tâche de policier du lac de Zurich. Aussi regrettable que soit sa mort prématurée, ce qu'il convient de souligner, c'est la constance de ses progrès, la maîtrise à laquelle il était arrivé et l'esprit de compréhension de ses chefs qui lui ont donné depuis longtemps dans le cadre de son travail journalier l'occasion de s'entraîner régulièrement. Puisse son exemple susciter d'autres vocations sportives de cette trempe.

Il faudrait encore parler des autres disciplines, de la déception causée par nos tireurs, de l'effondrement hélas prévisible de nos gymnastes. Que conclure : que s'il est de plus en plus difficile à un petit pays de se faire une place honorable, les hommes existent, et l'exemple de la Belgique et de la Hollande le prouve, à condition de les découvrir assez tôt et de les soutenir réellement. L'Europe a gagné autant de médailles que les Etats-Unis et la Russie. Un effort commun entre les pays européens éviterait une dispersion des moyens à condition que le chauvinisme disparaisse. Tels sont les propos de plein-air que nous aurions échangés en cette fin d'année avec un fervent de la marche !

A.W.K.

## CONFERENCE DES PRESIDENTS ET DELEGUES DES SOCIETES SUISSES

Nous vous donnons ci-après un résumé, en vous faisant grâce des questions purement administratives, des points essentiels qui ont été discutés lors de la séance du 21 novembre tenue à la Maison Suisse à Bruxelles. La séance était présidée par M. J. DUBACH, président de la Société Suisse d'Anvers, qui succède à la REUSS comme société Vorort. Monsieur l'Ambassadeur J.-L. PAHUD honorait la réunion de sa présence.

L'assemblée a tout d'abord entendu avec beaucoup d'intérêt le rapport de notre délégué à la C.S.E. M. le Dr SCHIBLI.

Les questions traitées en réunions plénières à Lausanne ont déjà été exposées dans le COURRIER SUISSE du mois d'octobre. Parmi celles sur lesquelles la Commission s'est penchée figurait le thème des prochaines Journées de 1965 : « Présence de la Suisse à l'étranger » dont les divers aspects n'ont pas encore été fixés mais qui s'inspireront de ceux déjà mis en évidence, à savoir :

a) Critique de l'action des « postes extérieurs » et meilleure coordination entre eux.
b) Meilleur moyen de « faire valoir » la Suisse à l'étranger.
c) Problème de la présence dans les pays en voie de développement.
d) Comment attirer au Pays la jeunesse suisse, c'est-à-dire comment s'en occuper avant qu'il ne soit trop tard.
e) Secret des banques (un sujet pour Dürrenmatt !).
f) Un « public relations » suisse pour l'étranger conçu avec allant et talent.

Il y a beaucoup d'autres questions dignes de figurer à ce prochain débat et il va de soi que toutes les suggestions émanant des lecteurs seront reçues avec empressement et transmises à qui de droit.

En ce qui concerne la création d'un comité exécutif complété par un secrétariat permanent, le Groupe de travail par la voix de son porte-parole M. KLOPFENSTEIN, a donné connaissance de son premier rapport. Quoiqu'une telle organisation ne manquera pas de s'imposer à l'avenir, le rapport conclut qu'il y a lieu d'attendre au printemps prochain avant d'engager des dépenses de l'ordre de 8 à 12.000 F par an qui devront être supportées d'une façon ou d'une autre par les sociétés faisant partie de la Conférence. Le Groupe de travail se propose d'étudier à son tour les divers aspects du thème « Présence de la Suisse à l'étranger ».

Un très intéressant échange de vues s'est ensuite produit sur la « Présence de la Suisse en Belgique », en redonnant par exemple vie à une association des Amitiés belgo-suisses. Diverses expériences du passé ont montré qu'il ne faudrait pas faire les choses à moitié; qu'il conviendrait peut-être de songer davantage aux villes de province qu'à Bruxelles même; que dans le domaine des échanges culturels entre pays on se heurte à l'inexistence à Berne d'un Service culturel, (la Fondation Pro-Helvetia ne disposant par ailleurs que de ressources limitées); et


Retour éventuel :
2, rue Philippe-le-Bon
BRUXELLES 4



**OFFERT CONJOINTEMENT PAR LA S.A. SULZER FRERES, WINTERTHUR & BERTRAND & DE FAYS, INGENIEURS CIVILS, S.P.R.L., BRUXELLES 4.**

**SULZER**